

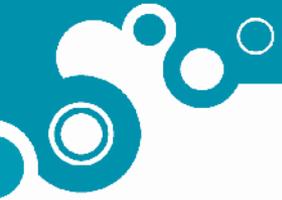


## Évaluation Agenda 21

*Schéma de la méthode de travail*

*Exemples de résultats de travaux  
présentés en comité de pilotage*





# SCHEMA DE LA METHODE DE TRAVAIL

# A/ Stratégie et leviers d'actions de l'A21

## Présentation calendrier/méthode - évaluation A21 SBA

Calendrier	Etapes	Réunions	Produits	
Mai	<b>ETAPE 1</b> cadrage et référentiel <i>(2 jours)</i>	Bibliographie    Entretiens de cadrage (2)	Diaporama	
Juin				Echanges sur la préparation du COPIL n°1 Déclinaison en feuille de route méthodologique
Juillet	<b>ETAPE 2</b> analyse évaluative <i>(17 jours)</i>	Analyse de l'articulation A21/PT    Analyse typologique des actions A21 Analyse organisationnelle    Analyse des réalisations/résultats Préparation de grilles d'entretien et de questionnaires Sollicitations internes SBA (élus, services)    Sollicitations externes (communes, CG) Traitement et analyse transversale : réponses aux questions évaluatives	COPIL n°1 : 22 octobre Présentation des résultats	Diaporama
Août				
Septembre				
Octobre				
Novembre	<b>ETAPE 3</b> finalisation et recommandations <i>(4 jours)</i>	Synthèse évaluative et élaboration des recommandations	COPIL n°3 : 3 décembre Recommandations	Diaporama Rapport d'évaluation V1
Décembre				
Janvier				



# EXEMPLES DE RÉSULTATS DE TRAVAUX PRÉSENTÉS EN COMITÉ DE PILOTAGE

# Illustration des résultats de l'analyse de l'articulation A21/PT

## L'articulation entre Projet de Territoire et Agenda 21

### - Comparaison de la structure des deux documents

58 % des actions de l'A21 se retrouvent dans le PT (110 actions sur 190)

54 % des actions du PT sont inscrites dans l'A21 (140 actions sur 260)

Les actions de l'A21 qui ne figurent pas dans le PT sont principalement :

- les actions internes touchant à l'exemplarité de SBA
- des actions innovantes (bio, filière bois, gastronomie, mobilité sociale,...)
- le développement d'actions exemplaires (biodiversité,...)

Les actions du PT qui ne figurent pas dans l'A21 sont principalement :

- la thématique du numérique.
  - des actions touchant à l'organisation de la collectivité
  - les thématiques de la formation, de la recherche, de l'innovation, de l'attractivité économique et du développement touristique
- apparaissent dans l'Agenda 21 mais sont moins détaillées

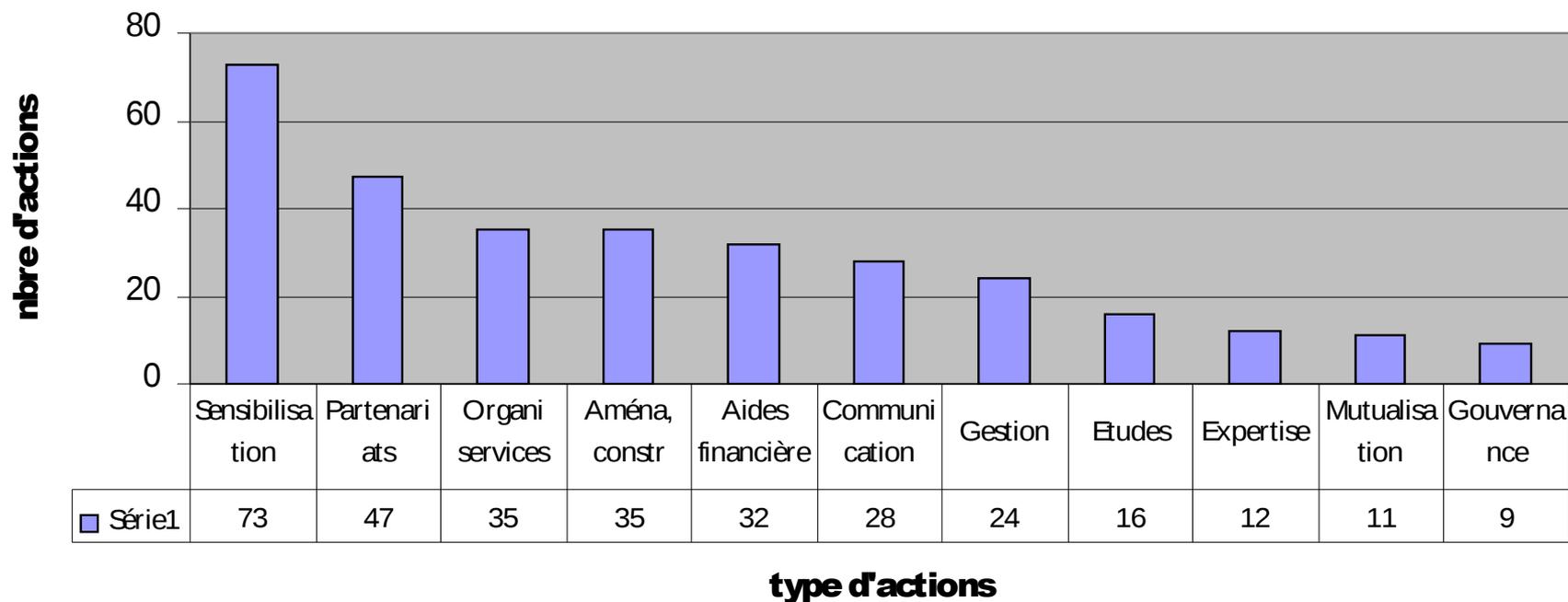
# Illustration des résultats de l'analyse typologique (1)

## Les leviers d'actions

Immateriel 53%, Mixte 30%, Matériel 17%

Analyse difficile par axe, mais corrélation avec les publics cibles

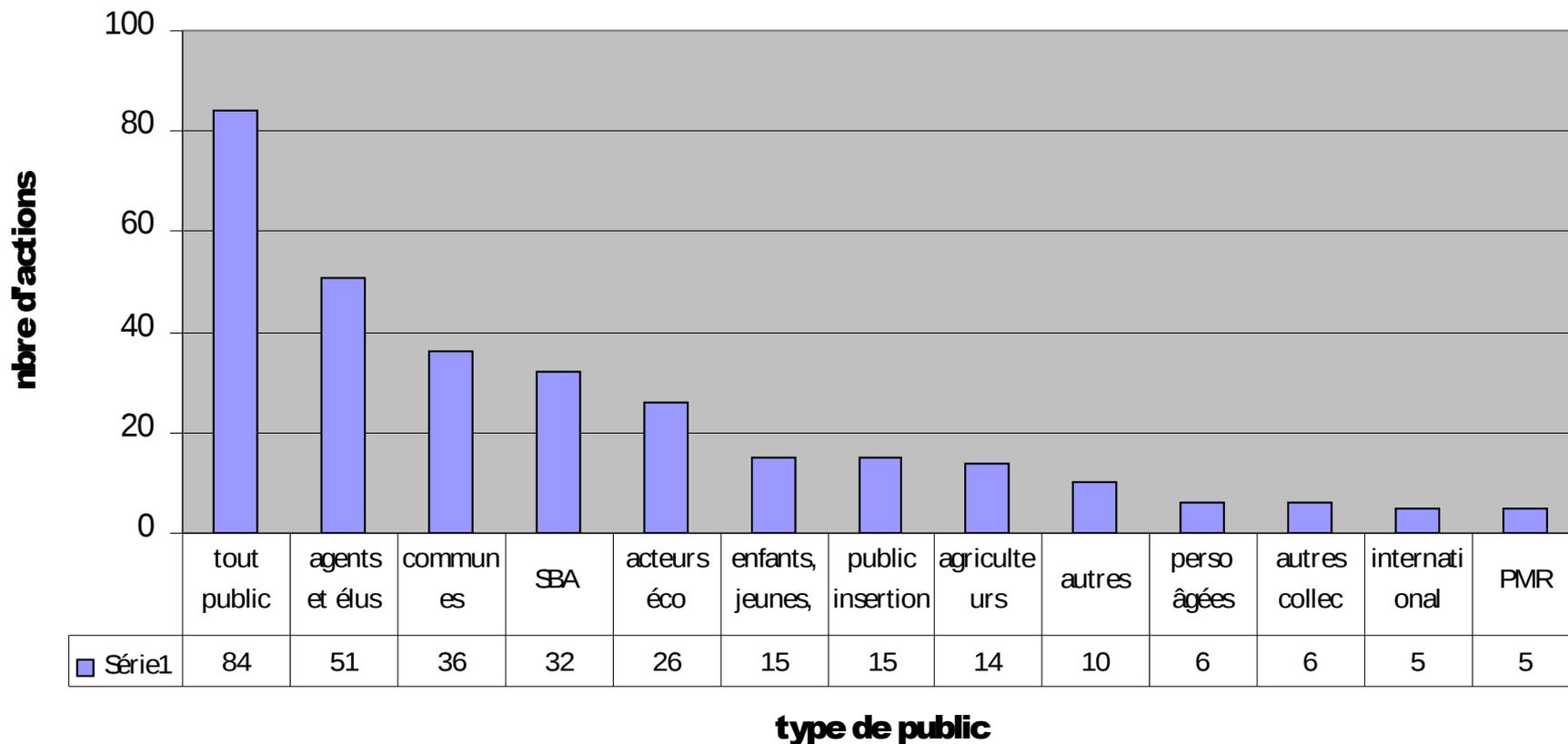
### Leviers d'action de l'agenda 21 (détail)



# Illustration des résultats de l'analyse typologique (2)

## Les publics cibles

### Les publics cibles des actions agenda 21



# Illustration des résultats de l'analyse typologique (3)

## Les principaux publics cibles par axe

Les 5 axes de l'Agenda 21		1	2	3	4	5
1/ La lutte contre le réchauffement climatique au profit d'un territoire durable	1 : tout public	x		x	x	
	2 : enfants, jeunes, étudiants		x	x		
	3 : personnes âgées		x			
	4 : personnes à mobilité réduite					x
2/ La cohésion sociale et la solidarité dans l'habitat, sur le territoire et entre les territoires	5 : communes	x			x	
	6 : autres collectivités structures publiques	x				
3/ L'attractivité du territoire et l'épanouissement des habitants	7 : acteurs économiques locaux			x		
	8 : agriculteurs	x			x	
4/ La préservation des milieux, de la biodiversité et des ressources	9 : demandeurs emploi, public en insertion		x			
	10 : international		x			x
	11 : agents de St-Brieuc Agglo et élus					x
5/ La responsabilité et l'exemplarité de Saint-Brieuc Agglomération	12 : St-Brieuc Agglomération					x



# Illustration de l'analyse des entretiens et questionnaires (1)

## L'articulation entre Projet de Territoire et Agenda 21

### - Perceptions des acteurs

#### Type de document

- PT : document stratégique : « un engagement des élus sur la mandature », « le projet politique des élus »
- A21 : « outil d'application du DD » , « plus concret », « plus précis sur les actions à mener. Indication des pilotes, des partenaires, des indicateurs... »

#### Lisibilité

- « L'A21 est un élément constitutif du PT »
- « Les deux démarches se sont superposées, on peut s'interroger au final sur la lisibilité de l'ensemble », « on doit rendre des compte à deux documents structurants, c'est lourd pour les services »
- « ça peut paraître redondant d'avoir deux documents, mais c'est important de réaffirmer la volonté politique d'aller sur le DD »

Pas de distinctions entre les avis des élus et des techniciens

# Illustration de l'analyse des entretiens et questionnaires (2)

## La lisibilité de l'Agenda 21

- En interne (niveau direction) :
  - la connaissance des actions menées par les autres services en encore largement améliorable :
    - « *Je connais globalement les actions, mais pas dans le détail. Ce n'est pas un manque d'intérêt, mais un manque de temps. Il faudrait instituer des moments où on voit ce genre de sujets transversaux, trouver la bonne formule de présentation* », « *vision sectorielle* »
  
- En interne (tous les agents) :
  - diffusion l'Agenda 21 au moment de l'élaboration, très peu sur la phase de mise en œuvre
  - choix du diffuser en priorité les actions portant sur l'exemplarité (axe 5)
    - Dès 2009 création d'un réseau de correspondants DD
    - En moyenne trois animations par an et un guide de l'éco-agent

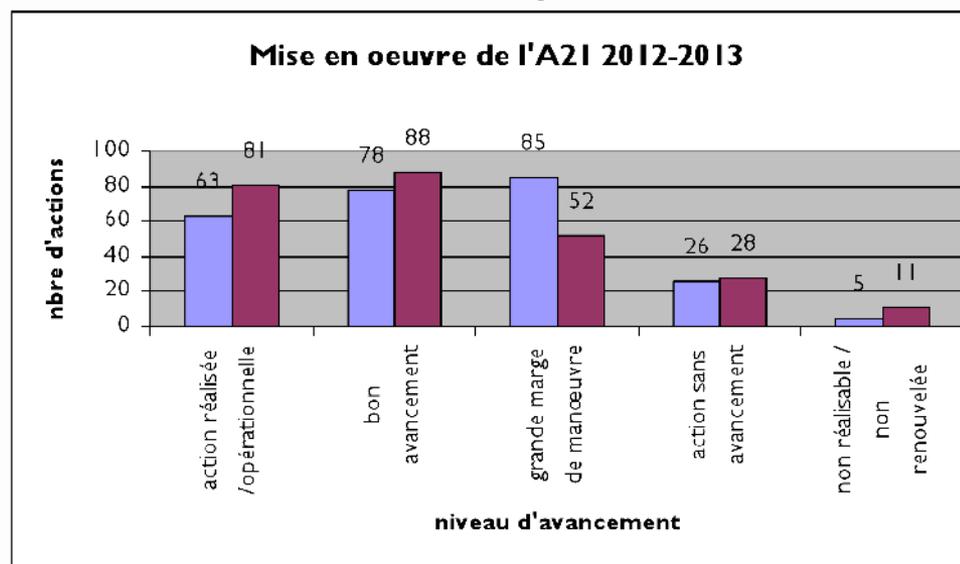
# Illustration des résultats sur l'analyse des réalisations/résultats

## Les indicateurs

La très grande majorité des 49 fiches actions ont de 2 à 4 indicateurs, soit environ 150.

En pratique, ils sont peu exploitables car :

- De natures différentes
- Pas forcément d'unité dans les mesures
- Difficile à renseigner, chronophage en analyse et en présentation
- Peu représentatif du résultat de l'action globale



# Bilan – recommandations issus de la démarche

Importance du travail préparatoire en amont :

- Préparation des grilles d'analyse et des questionnaires
- Préparation du déroulé

Prévoir suffisamment de temps :

- Temps de travail effectif / calendrier de l'évaluation
- Temps de collecte / d'analyse / de rédaction / de validation / de présentation
- Prise en compte du temps de sollicitation des collègues ou acteurs

Affiner/réorienter en cours de route :

- ne pas hésiter à revoir le déroulé en fonction des premiers résultats

Analyse qualitative :

- attention au traitement statistique sur un échantillon de 20 personnes !

Partage des résultats et utilisation :

- à partager largement et à ressortir à diverses occasions

- appuyer sur les résultats pour poursuivre la démarche